

Genève se souvient des réfugiés de la Seconde Guerre mondiale

Des écoles genevoises servirent de camps de triage pour des réfugiés passés clandestinement en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Le 27 janvier dernier, une plaque commémorative a été dévoilée devant l'une d'elles. Lors de la cérémonie, les politiques d'accueil des réfugiés, perçus hier et aujourd'hui comme une menace, ont été évoquées.

Dans son discours, Claire Luchetta-Rentchnik a décrit le camp des Cropettes en ces termes: « Réquisitionnée et transformée en camp de triage cette école, dévolue aux bambins du quartier, deviendra de mars 43 à mai 44, le camp où sont placés les fugitifs clandestins dans l'attente de la décision d'accueil ou de refoulement. Les conditions de vie y sont précaires, de larges châlits recouverts de paille ou de paillasse servent de couchés aux hommes, femmes et enfants de tous âges et de toutes origines, sans séparation, sans protection; quelques planches pour poser de maigres bagages, des sanitaires prévus pour de jeunes enfants au début du siècle dernier. Pas ou peu formés, les responsables des camps sont pour la plupart incapables de ressentir et de gérer ces situations d'incertitude et d'angoisse. Pour eux, l'étranger est avant tout un délinquant qui a franchi illégalement la frontière et qui doit être surveillé. Il est perçu comme un tricheur, ses déclarations sont sujettes à caution. Son argent, ses bijoux, ses vivres, ses médicaments sont séquestrés. Il n'a droit à aucun contact avec l'extérieur. Il est dans un univers clos, soumis à une discipline militaire stricte et tatillonne. De surcroît, les refoulements ne suivent pas toujours les directives fédérales (qui, stricto sensu, avait ordonné de ne refouler qu'immédiatement à la frontière, jamais après des jours d'attente). Ces refoulements sont souvent arbitraires... »

Rappelons que le canton de Genève partage une frontière de plus de 100 km avec la France (contre 4 seulement avec le reste de la Confédération suisse). Ainsi de très nombreuses personnes, fuyant les persécutions nazies, tentèrent-elles de franchir cette frontière qui était entièrement entre les mains des forces d'occupation dès novembre 1942. Malgré cette fermeture, encore accentuée par les autorités helvétiques en août 1942⁽¹⁾ en particulier pour les juifs « qui ne peuvent être considérés comme des réfugiés politiques⁽²⁾ » selon la doxa officielle qui prétend vouloir éviter « l'enjuivement de la Suisse⁽³⁾ », 25 000 réfugiés ont transité par Genève à cette époque. Il y eut au moins 850 personnes refoulées, dont près de 120 finirent dans les camps de la mort. Sur le seul lieu des Cropettes passèrent 2 526 personnes, dont au moins 1 622 étaient juives. Près de 80 réfugiés juifs ont été refoulés après être passés par ce camp, dont 17 ont été déportés. Parmi ceux-ci se trouve Rolf Baruh Plaut, qui a le triste privilège d'avoir été le plus jeune refoulé de Suisse, il avait moins de cinq ans. « Il est arrivé en octobre 1943 avec ses parents. Mais ces derniers sont soupçonnés de mentir quant à la date de naissance de leur enfant. Ils seront tous les trois refoulés et seront arrêtés en février 1944 à Grenoble, ils seront déportés et disparaîtront à jamais à Auschwitz », comme l'a rappelé Claire Luchetta-Rentchnik.

Le destin tragique de Rosette Wolczak

On doit aussi, hélas, mettre en exergue le destin tragique de Rosette Wolczak. Claire Luchetta-Rentchnik, qui s'est de longue date penchée sur son histoire et mené un combat acharné pour la faire sortir de l'oubli, en particulier pour pouvoir accéder à son dossier, conservé aux Archives cantonales genevoises, raconte: « [Rosette] avait 15 ans. C'est le 24 septembre 1943 qu'elle franchit illégalement la frontière avec un groupe d'enfants convoyés par l'Organisation de Secours aux Enfants. Elle est envoyée au camp des Cropettes. Le 29 septembre, la veille de Roch haShana (le nouvel an juif), après le couvre-feu de 21 heures, elle va faire sa toilette avant de rejoindre le dortoir. Dans le couloir elle croise quatre gardes armés suisses chargés de maintenir l'ordre. A sa vue, ces quatre soldats se comportent comme quatre soudards. Rosette sera accusée d'incitation à la débauche, condamnée à être refoulée, arrêtée par les Allemands après trois jours d'errance autour de Genève. Elle connaîtra la prison de la Gestapo à Annemasse⁽⁴⁾, le camp de Drancy, puis Auschwitz où elle sera assassinée. Les quatre soldats feront douze jours d'arrêt. »

Aux côtés de Claire Luchetta-Rentchnik et des autorités municipales, deux personnes, intimement liées à cette page d'histoire pour être passées par le camp des Cropettes, étaient présentes pour dévoiler cette plaque. L'un est François Mégevand, Haut-Savoyard, né en 1922, réfractaire au STO, qui sera refoulé et vivra dans la clandestinité, rejoignant l'Armée secrète, avant de prendre part à la libération de la Haute-Savoie au mois d'août 1944. Le second est Edmond Richemond, qui s'appelait Rajchman lors de son passage clandestin de la frontière le 14 septembre 1943, avec un groupe d'enfants convoyés par le Mouvement de la jeunesse sioniste, un des réseaux de la Résistance juive. Edmond Richemond aura

Le texte de la plaque

« L'ancienne école des Cropettes, comme d'autres lieux à Genève, a servi pendant la seconde guerre mondiale, de camp de triage de l'armée pour des réfugiés passés clandestinement en Suisse. Parmi les centaines de juifs qui y transitèrent, certains, hommes, femmes et enfants, furent refoulés à la frontière. Une partie d'entre eux furent ensuite arrêtés, déportés puis assassinés dans les camps de la mort. »



©Brigitte Exchaquet-Monnier

Le dévoilement de la plaque devant l'ancienne école des Cropettes à Genève. De g. à d.: Claire Luchetta-Rentchnik, à l'origine du projet, Edmond Richemond, qui passa par ce camp, Rémy Pagani, conseiller administratif, et Esther Alder, maire de Genève.

lui la chance de pouvoir rester en Suisse, avant de finalement rentrer à Paris en octobre 1945. Il y retrouvera son père et son frère, revenus de déportation, mais pas sa mère disparue... « là-bas ».

Il faut rendre hommage à Claire Luchetta-Rentchnik d'avoir mené avec courage et obstination une lutte de plusieurs années pour aboutir à la pose de cette plaque mémorielle, dans une Suisse qui n'a guère la culture de ce genre de manifestation et qui a longtemps choisi de laisser sous le boisseau les zones d'ombre de son histoire pendant la guerre. Et l'on voudrait qu'en ces temps actuels, où des vagues de réfugiés sans précédent depuis l'époque de ce camp des Cropettes, se pressent aux portes de l'Europe, l'histoire ne s'entache pas de nouvelles zones d'ombre. Un vœu pieux, sans doute, malgré la bonne volonté affichée par la maire de Genève, Esther Alder, lorsqu'on voit la frilosité des autorités, tant en Suisse qu'en France du reste, dans la politique d'accueil des réfugiés, perçus aujourd'hui comme hier, comme une menace.

Quant à la tragique histoire de la jeune Rosette, force est de constater là aussi que, plus

de 70 ans après cette soirée du 29 septembre 1943, ce sont, lors de violences sexuelles, trop souvent encore les femmes qu'on accuse et les hommes qu'on excuse!

Mais quoi qu'il en soit, il y aura désormais sur ce lieu de mémoire une trace pérenne des destins, parfois heureux, parfois tragiques, d'hommes, de femmes et d'enfants, ballotés dans le chaos de la Seconde Guerre mondiale.

ÉRIC MONNIER

1) On rappellera la phrase du conseiller fédéral Eduard von Steiger (1881-1962), du 30 août 1942, comparant la Suisse à « un petit bateau de sauvetage lourdement chargé » plus connue sous l'acception « la barque est pleine! »

2) Cf. Documents diplomatiques suisses: <http://db.dodis.ch/document/35326>.

3) Selon les termes d'Heinrich Rothmund, chef de la police des étrangers, en 1941.

4) Il s'agit de la sinistre prison Pax. Plus de 1 500 personnes de douze nationalités différentes ont passé par le Pax, surtout des juifs. Près de 500, transférés à Annecy, à Lyon ou ailleurs, ont disparu sans laisser de trace. (Sources: Archives municipales d'Annemasse).